



Objet payé non reçu. déjà 3 arnaqués par la même personne

Par **fabien85**, le **15/03/2010** à **21:00**

Bonjour,

J'ai été victime d'une arnaque malheureusement trop commune, j'ai payé un objet sur internet et l'objet n'a jamais été envoyé.

J'ai pu trouver sur internet une autre personne arnaquée qui était elle-même en contact avec une autre personne arnaquée.

Nous sommes donc au moins trois personnes à avoir été arnaquée par la même personne.

Nous disposons de son nom, de son numéro de téléphone (il ne répond jamais), de ses adresses mail (jamais de réponses non plus) et enfin d'une adresse mais on est loin d'être sûr qu'elle est vraie.

Par contre je dispose également d'une photocopie parfaitement lisible de sa carte d'identité.

Nous pensons porter plainte mais aucun de nous n'habite au même endroit.

Je me demande si chacun doit porter plainte ou une seule personne en précisant les deux autres personnes dans le même cas.

Enfin je me demande si il y a une chance que celle-ci aboutisse ?

Il se pourrait que la personne habite maintenant en suisse, cela ne risque-t'il pas de rendre la procédure encore plus dure à se finaliser ?

Merci pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Cordialement

Par **chris_idv**, le **16/03/2010** à **08:23**

Bonjour,

Chaque victime doit:

1) porter plainte auprès des forces de l'ordre (police ou gendarmerie en France) afin que l'existence de l'annonce et le lien vers l'escroc soit établi AVANT que le l'annonce soit supprimée (par l'administrateur du site internet ou l'escroc)

2) alerter l'administrateur du site internet où l'annonce de l'escroc est publiée

Le changement de pays rend la procédure judiciaire un peu plus compliquée et un peu plus longue, mais ne change rien pour l'administrateur du site internet où l'annonce de l'escroc a été publiée.

Cordialement,

Par **fabien85**, le **16/03/2010** à **09:59**

Bonjour et merci de votre réponse.

Chacun de nous a répondu à une annonce différente mais bien de la même personne.

Ces annonces ne sont plus sur le site.

Par contre j'en ai bien évidemment gardé une copie.

J'espère que le fait que l'annonce ne soit plus en ligne ne change rien au fait que l'on porter plainte.